

# «Cause Etudiante», des élu-e-s de proximité pour une université de qualité



LE 22 FEVRIER , JE VOTE « CAUSE ÉTUDIANTE » AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE.



Le 22 Février sera l'occasion pour tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université de Nice d'élirent leurs représentant-e-s étudiant-e-s. Le vote se déroule dans un contexte très difficile pour nos conditions d'études : baisses des APL et du budget de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche ainsi que la mise en place de la sélection à la rentrée prochaine au travers le PLAN ÉTUDIANT. Plus que jamais nous avons besoin d'élu-e-s offensif-ve-s pour protéger nos conditions d'études.

## «Cause Etudiante», des élu-e-s combatif-ve-s :

En cette rentrée difficile « Cause Etudiante » a été présente pour accueillir, informer et aider l'ensemble des étudiant-e-s. L'Université étant de plus en plus inaccessible, nous nous sommes battu pour que chacun-e y trouve sa place (SOS inscriptions).

Depuis la rentrée nous avons été de toutes les mobilisations. Qu'il s'agisse des ordonnances, visant à casser le code du travail, ou de la défense de notre service public, « Cause Etudiante » était présente. Dans ce contexte particulièrement précaire et violent pour nos droits, le gouvernement réforme l'Enseignement supérieur. Le PLAN ÉTUDIANT, ainsi que l'IDEX sont des attaques supplémentaires . Le Plan Etudiant contient un certain nombre de mesures qui menacent le libre accès à l'Enseignement Supérieur, Cause étudiante, a et va les combattre au sein des instances avec nos élu-e-s ainsi que par l'expertise de terrain.

Cause étudiante est là pour informer les étudiant-e-s, défendre leurs droits et organiser la solidarité. Un important travail d'écoute des besoins des étudiant-e-s et de leurs revendications a été au coeur de notre activité.

## **Des revendications à la hauteur de nos besoins :**

L'Université de Nice a toujours été le laboratoire des mesures libérales du gouvernement. Qu'il s'agisse du système de structuration des cours, de la suppression de postes ou encore le projet IDEX. Il est inacceptable que les **étudiant-e-s soient les cobayes** du Ministère. «Cause Etudiante» continuera de combattre chacune de ces mesures. Nous lutterons en conséquence dans les conseils et sur les facultés contre la mise en concurrence des étudiant.e.s. Car notre diplôme est avant tout une protection collective, nous nous battons contre son individualisation. L'une des attaques les plus inquiétantes est celle de la **suppression de la compensation des semestres**, annoncée par le gouvernement récemment. Nous proposons une nouvelle orientation et un réinvestissement d'urgence pour permettre à chacun-e d'étudier dans les

les meilleures conditions possibles. Pour permettre à chacun-e de réussir, nous imposerons dans le débat la réécriture de la charte des examens et **un réel cadrage des stages.**

Cela ne se fera pas sans une augmentation du nombre conséquent d'enseignante-s afin d'assurer un meilleur suivi pédagogique.

Par ailleurs, l'Université de Nice a mis en place des aides aux étudiant-e-s, intéressantes mais vouées à s'achever. « Cause étudiante » impulseront de **nouveaux projets d'aides** pour que tou-te-s les étudiant-e-s puissent avoir les moyens de réussir leurs études. De plus, la faculté est un lieu de vie et d'échanges, où chacun doit avoir le droit à la culture. Nous proposerons donc la mise en place d'un FSDIE social, mais aussi la création d'espaces d'échanges pour se cultiver autrement (conférences, évènements avec des associations culturelles...).

## **Tes candidat-e-s au Conseil d'Administration :**

Orlanda Capuzzi

Antoine Raffaghello

Marie-Lou Bego-Ghina



## **Retrouve-nous sur :**

 **06.13.17.77.04**

 **Cause Etudiante**